

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 05 septembre 2024 à 19h30

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 05 septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Meyssiez dûment convoqué le 02 septembre, s'est réuni en session ordinaire à 19h30 à la mairie de la commune sous la présidence de Monsieur le Maire Hubert GIRARD.

Présents : Hubert GIRARD, Gaëtan DEGUITRE, Carine DULAC, Véronique GOISSE, Catherine CHEVALLIER, Guillaume ALLERIE, Corinne COURTOIS, Jolan CHANUSSOT

Absents et excusés : Patricia FONTOVA, Robin DANNEELS,

Absents : Françoise LEPAROUX

Pouvoir : Patricia FONTOVA donne pouvoir à Catherine CHEVALLIER et Robin DANNEELS donne pouvoir à Carine DULAC

Secrétaire de séance : Mme Carine DULAC

Pas de public présent.

Informations Générales :

Monsieur le Maire, nous indique que :

=) Mélanie PABLOS, notre secrétaire de mairie est absente pour raison de santé.

=) Cathy PERRONET, seconde adjointe, a remis et envoyé sa démission pour raison personnelle et de santé. Nous attendons la validation de la Sous-Préfecture à ce sujet.

La partie « Périscolaire » sera dès lors gérée par Monsieur le Maire, Hubert GIRARD et la secrétaire de mairie, Mélanie PABLOS.

=) Françoise LEPAROUX, va reprendre le dossier « Voirie » car il y a pas mal de sujets à traiter.

=) Il y a d'excellentes relations avec la directrice de l'école, des solutions ont été trouvées sur divers sujets. La toile d'ombrage a été placée et les enfants en ont pris possession dès la rentrée scolaire.

1) APPROBATION DU CM précédent

Approuvé à l'unanimité

2) Délibération sur la réactivation de service de secrétariat intercommunal de VCA

Suite aux problèmes rencontrés, pour trouver du personnel au sein de la mairie, Vienne Condrieu Agglomération a décidé de mettre en place ce qu'on appelle « les agents volants », ils sont actuellement en formation. A ce jour, 1 personne pour aider au secrétariat des mairies. Les mairies en difficulté pourront faire appel à ce service ponctuel et il sera appliqué selon facturation à prix coûtant.

Cette convention permet de pouvoir faire appel à ce service, sans autre engagement.

Approuvé à l'unanimité

3) Délibération sur l'élu représentant du CNAS

Monsieur le Maire nous indique qu'il s'agit d'élire un délégué élu et agent pour cette action sociale pour 2025-2026. Depuis le départ de Gilbert VAUCHERON et Sarah BERTHIER, rien n'avait été fait et il nous faut trouver deux autres personnes pour gérer.

Catherine CHEVALLIER et Véronique GOISSE sont d'accords pour reprendre ce Dossier.

Approuvé à l'unanimité

4) Délibération sur le service de Cloud et messagerie pro de la Mairie par VCA avec devis sur 3 ans de SWEBETECH

Avons la possibilité de modifier les adresses électroniques actuelles par des adresses mail « ...@ meyssiez.fr, au lieu des entités actuelles (..@ orange.fr,... @gmail, ...)

Le montant hors taxes pour 3 ans est de 90.00€ pour 5 adresses + 45.00€ de transfert pour la totalité.

Remarque est faite, que Monsieur le Maire doit pouvoir visionner l'ensemble des adresses et messages reçus.

Approuvé à l'unanimité

5) Délibération sur l'échange de tronçons de chemins ruraux suite acceptation de l'enquête publique

Dossiers dont, Monsieur le Maire, nous fait part de la dernière étape : passage chez le notaire.

A noter que tout est à la charge des personnes concernées, et non à charge de la Mairie. Cela a bien été mentionné sur les documents initiaux. Nous estimons que ce dossier subsiste depuis trop longtemps et qu'il doit connaître une fin.

Pour rappel, il s'agit de 4 tronçons différents.

Question fût posée à savoir qui va suivre les chantiers après la vente.

Approuvé à l'unanimité

6) Délibération sur la validation du tarif de cantine et périscolaire suite erreur calcul du tableau

Monsieur le Maire, nous informe que le règlement de la cantine a été envoyé fin juin aux familles, quant aux modifications des tarifs, etc.

Suite à des revendications à la rentrée scolaire, le service communication a établi une note, envoyée par mail, la première semaine de septembre à toutes les familles, afin d'expliquer plus précisément, les raisons des augmentations mises en place.

Suite à la présence de Monsieur le Maire, le jour de la rentrée scolaire, des propositions lui ont été faites par certains parents pour éviter l'augmentation :

- ⇒ augmentation des taxes foncières mais Monsieur le Maire explique que ce choix n'avait pas été retenu,
- ⇒ supprimer les repas des anciens ainsi que leurs colis de Noël, choix qui n'avait pas été envisagé et qui est rejeté catégoriquement par Monsieur le Maire.

Il est important de savoir que la cantine et la période périscolaire coute environs 13.80€ à la mairie. La cantine est un service que nous proposons.

Il est acté que le conseil municipal ne reviendra pas sur cette décision pour cette année scolaire 2024-2025.

La délibération concerne un bug dans le calcul quant au montant final annoncé c.à.d. : 0.90€ + 4.00€ fait 4.90€ et nous avons annoncé 4.80€ (erreur de 0.10€).

Le conseil décide de conserver les chiffres annoncés aux parents, soit 4.80€.

Approuvé à l'unanimité

7) Délibération sur l'installation d'un système d'alarme sur bâtiments communaux et local technique

Nous avons rencontré un problème au niveau du local technique de la mairie. Une tentative de cambriolage a eu lieu dans la nuit du 27 août 2024 à 23 :45. La gendarmerie est arrivée 55 minutes après notre prise de contact.

D'autre part, Mélanie PABLOS a été confrontée à un autre souci. Une personne, s'est présentée en mairie et a eu des propos très désagréables, voir menaçants. Il s'avère que beaucoup de communes sont confrontées à ce même phénomène et ont installé des caméras

Il serait opportun d'installer des caméras et un système d'alarme (caméra vidéo) autour du local technique et dans la mairie. Un bouton d'urgence serait à envisager en mairie.

Enveloppe maximum proposée de 1000.00€.

Approuvé à l'unanimité

8) Questions diverses

- ⇒ Embauche d'une personne avec un contrat en service civique (demande Guillaume AILLERIE) – Monsieur le Maire nous indique ne pas encore avoir eu toutes les informations et qu'un cout reste à charge de la mairie.
- ⇒ Guillaume AILLERIE, demande si nous avons l'ensemble du personnel pour le périscolaire. Il propose sa fille. Monsieur le Maire répond qu'il manquera une personne à partir du 20 septembre pour un contrat de 17h30 mais qu'elle doit posséder les diplômes pour la petite enfance. Nous avons des obligations imposées par la CAF.
- ⇒ Monsieur le Maire, fait part qu'il faudrait envisager, l'embauche d'une secrétaire de mairie à mi-temps, pour palier à l'absence de deux adjoints, non remplacés afin de gérer les dossiers en cours. A étudier !!
- ⇒ Hôpital de Vienne a refusé de soigner plusieurs personnes, dont une personne avec enfant. Le personnel envoie les malades au centre médical de Bourgoin, alors que c'est plus loin que Vienne. Monsieur le Maire, a contacté la sénatrice de l'Isère, qui va se saisir du dossier. Attendons une réponse.
- ⇒ Second défibrillateur mit en place le 19 septembre dernier. Il faut maintenant organiser la formation et demander le nom des personnes qui la feront au sein des différentes associations. Voir également avec l'école pour une formation aux enfants ? Voir avec les pompiers pour formation à la salle des fêtes ?
- ⇒ Guillaume AILLERIE informe que sa ferraille a été enlevée avant le 31 août. Monsieur le Maire précise que les véhicules sur son terrain, doivent aussi être évacués, car ils se trouvent sur une zone de captage de Gémens. Il propose de se rendre sur place pour en discuter.
Monsieur le Maire précise également, que les autres propriétaires concernés par ces pollutions ont été alertés et doivent faire le nécessaire dans les plus brefs délais.

- ⇒ Corinne COURTOIS informe qu'une personne fait régulièrement brûler les déchets sur un terrain au niveau du Rajat. Gaëtan DEGUITRE, indique qu'il prendra contact avec le propriétaire.
- ⇒ Nettoyage des chemins communaux : appel aux bénévoles pour le samedi 15 mars 2025 à 08h30. Inscription en mairie dès à présent. Une communication par flyer sera faite courant janvier 2025.

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX
(à 19h30 dans la salle du Conseil Municipal)

- ⇒ **Jeudi 17 octobre 2024**
- ⇒ **Jeudi 14 novembre 2024**
- ⇒ **Jeudi 19 décembre 2024**